



Fédération Nationale du Folklore Français

et sa section Européenne

Us et Costumes

Nouvelle série - N° 39 – automne 2017

Sommaire :

- *Les guides de montagne (Pyrénées) – page 1*
- *La mariée était en rouge (le retour) - page 2*
- *La photo au fond du tiroir (Normandie) - page 3*
- *Les chants de marins - page 4*
- *Bonnes lectures - page 6*
- *Un costume de pardon... et de concours - page 7*
- *Dans les bacs - page 8*
- *Côté cuisine - page 9*

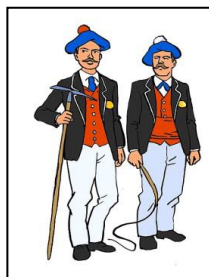
LES GUIDES DE MONTAGNE

Le pyrénéisme ayant été un temps à la mode, les stations de villégiature se sont ouvertes au tourisme. Il était de bon ton d'être monté au cirque de Gavarnie, d'avoir vu la brèche de Roland, d'avoir escaladé le Vignemale... souvent en crinoline et talons hauts...

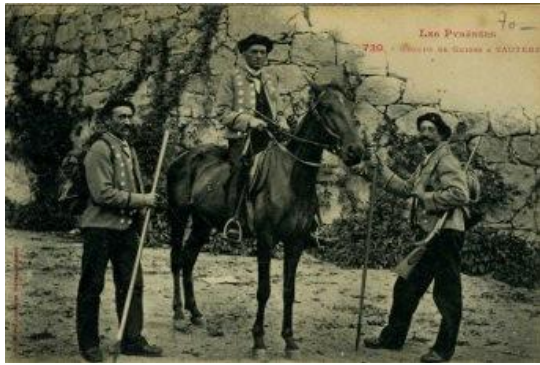
Les guides se sont multipliés, et la profession a été heureusement règlementée afin d'assurer la sécurité.

Le costume, lui, même s'il est règlementé, reste typiquement pyrénéen.

Il se compose d'un pantalon, pris ou non dans des guêtres, d'une veste de velours, d'un gilet, et d'un béret (avec ou sans pompon). Seules, les couleurs ont permis de faire la distinction et d'uniformiser (militariser) la profession.



Pour exemple, le guide de LUCHON : « *Le costume obligatoire consistera en un pantalon de coutil bleu ou blanc, veste de velours noir, cravate bleue et béret bleu foncé, le gilet rouge. Les guides à cheval auront pour signe distinctif un pompon blanc, les guides à pied un pompon rouge, et les cochers un pompon moitié blanc, moitié rouge.* »



Les guides à cheval (pompon blanc) ont une particularité supplémentaire : ils manient un fouet qu'ils font claquer de différentes manières pour communiquer entre eux et rythmer les différentes manœuvres.



et le célèbre père Lanusse
de Salies du Béarn



Guide de Gavarnie



Guides de Cauterets



Alain AUDOUY HORA & E.F.R.B.

LA MARIÉE ÉTAIT EN ROUGE

(le retour)

L'article du numéro 38 intitulé « La mariée était en rouge » (page 5) a fait réagir certains d'entre vous. L'un de nos correspondants fait remarquer, sans doute à juste titre, l'imprécision du commentaire concernant ce magnifique costume : lieu (c'est grand la Gascogne), origine sociale de ce costume (liée à la nature des étoffes)... Le texte publié par Us et Costumes n'est pas, contrairement à ce que l'on a pu croire, issu d'un site « Surprenant sud-ouest » mais, comme le signalait Eliane Martin qui nous a

communiqué cette information, vient du site du musée des Jacobins d'Auch (<http://www.musee-jacobins.auch.fr/index.php/les-collections/arts-et-traditions-populaires-de-gascogne/874-la-mariee-etait-en-rouge>) .

En Gascogne comme dans toute la France, on peut trouver des imprécisions dans nos visites. Avec beaucoup de modestie, nous sommes quelque part les experts des arts et traditions que nous (re)présentons. Ce débat nous permet, et c'est là sa richesse, de nous poser sans cesse les grandes questions : que savons-nous de... ? Qui a transmis ? Est-il fiable ? D'où tient-il ses informations ? Puis-je transmettre à mon tour ?

Toute information est communicable, dès lors que les sources sont connues et citées. Ce sera au lecteur, ensuite, de se forger son opinion en fonction de ses propres connaissances et de transmettre ses réflexions comme ce fut le cas pour cette mariée ... en rouge.

Bernard

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

La photo au fond du tiroir

C'est d'un tiroir normand que sont tirées ces trois images.

La première est une photo de noces dans la région de Coutances. Cliché traditionnel dans ces circonstances. On ignore le milieu social. Les messieurs sont en élégante tenue de ville, comme partout en France à cette époque ; les cocardes ornent les revers des vestes. Les femmes : les aînées ont conservé le costume traditionnel avec la coiffe (bonnet) ; les plus jeunes ont adopté la tenue de ville (bourgeoise) et semblent être tête nue. On distingue un militaire en tenue et, à l'avant dernier rang, à l'extrême droite, le violoneux invité à réjouir la compagnie.



Les deux images suivantes sont des cartes postales, classiques à cette époque. Elles ont l'intérêt d'avoir été utilisées pour la correspondance et portent donc un cachet postal permettant une datation extrême, ici avant la guerre de 1914-1918.

Celle de gauche représente un couple « typique » de la région de Cherbourg tel que les citadins aimaient se les représenter. A droite, cette vue des environs de Cherbourg (1908) nous montre que les tenues quotidiennes se sont uniformisées. Plus de coiffes, robes se raccourcissant pour dégager la cheville, voire le mollet pour les plus jeunes, à l'exception de la femme sur la gauche. Une page se tourne.



Merci à Aurore pour nous avoir fait profiter de ces intéressants documents.

Vous avez sans doute, vous aussi, de tels documents. N'hésitez pas à nous les communiquer. Ils seront diffusés pour le profit de tous.

-OIOIOIOIOIOIOIOIOIOIOIO-

LES CHANTS DE MARINS

Les chants de marins font partie intégrante du folklore des pays ayant une tradition maritime. De tous temps, les marins ont chanté pour des raisons liées à leur activité. Le chant traditionnel disparaît peu à peu avec la fin de la marine à voile à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}.

Dans le tome XLIII des « Littératures populaires de toutes les nations » consacré au « Folk-lore des pêcheurs », Paul Sébillot écrit curieusement : « Les pêcheurs, comme au reste les marins en général, ont peu de chansons qui leur soient particulières. Pendant un séjour assez prolongé dans des villages exclusivement habités par eux, alors que je recueillais tant de contes et de formulettes, je n'ai pas rencontré un seul chant digne d'être noté qui leur fût spécial ».

Avec tout le respect que l'on doit à l'auteur, il semble que son enquête à ce propos fut loin d'être exhaustive. On sait bien aujourd'hui que bon nombre d'activités de la marine à voile étaient accompagnées de chants aidant devant la pénibilité de la tâche (à hisser, à virer, à ramer, à haler...) ou à la détente (chansons du gaillard d'avant, à danser...)

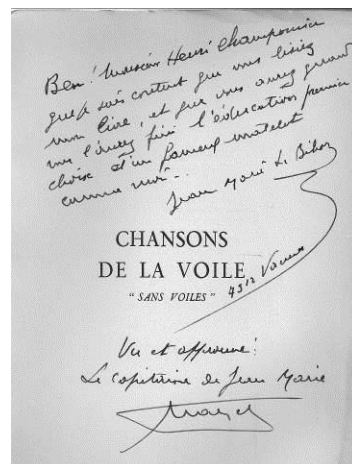
Bien sûr, nous en connaissons tous des quantités. Citons-en quelques unes parmi les plus célèbres : le Pont de Morlaix, Jean François de Nantes, le 31 du mois d'août, Pique la baleine... Les paroles évoquent explicitement des thèmes liés à ce milieu professionnel : la mer et ses misères, bien sûr, mais

aussi les femmes et les filles ou les officiers (ah, le bosco !) On reste cependant surpris par le caractère très littéraire de ces textes chantés par ces hommes rudes.

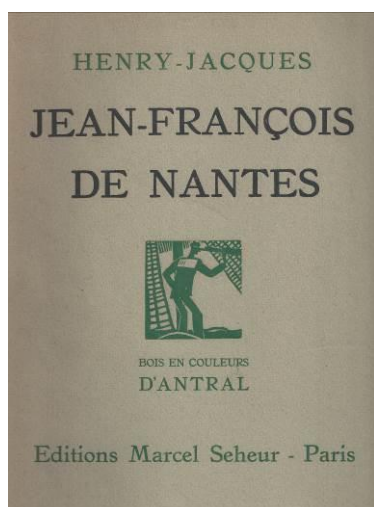
Pour comprendre cela, il nous faut évoquer trois personnages.



En premier lieu, Armand Hayet (1883-1968), capitaine au long cours bordelais, cap-hornier, qui édite en 1927 un recueil de 14 chansons collectées auprès de ses différents équipages. Ce sera la base du chant de marins traditionnel. Cependant, le capitaine Hayet sait mieux que personne que les textes qu'il a publiés correspondent aux versions dites expurgées, c'est-à-dire aux versions chantées à terre, dans les bars. Les textes de ces mêmes chansons interprétées à bord étaient fort différents dans l'expression. C'est pourquoi il publie en 1935, sous le nom de Jean Marie Le Bihor, « Chansons de la voile sans voiles ». On se doute bien que cet ouvrage reçut un accueil plutôt frais ; il fut mis à l'Enfer de la Bibliothèque Nationale et ne figura jamais au



catalogue des éditions Denoël ! Son dernier ouvrage, « Us et coutumes à bord des longs courriers » paraîtra en 1953.



Donc, au fil des années, les chants de marins se transmettent ; d'autres sont créés et leur succès fait oublier qu'ils ne sont pas traditionnels. Ainsi Henry-Jacques, de son vrai nom Henri Edmond Jacques (1886-1973). Poète, soldat et marin, c'est ce dernier aspect que nous retiendrons aujourd'hui. S'inspirant de la chanson bien connue, il publie en 1928 « Jean-François de Nantes ». Il écrit aussi des traductions en français de shanties anglais et quelques chansons dont le célèbre « Harmonica » qu'il signe au dernier couplet :

« C'ui qu'a composé la chanson, c'est Henry-Jacques, matelot de pont. Si elle est à votre goût, les gars, faut lui payer un coup. Avec sa gueule de trafiquant faut lui rincer les dents. Offrez-lui un pot d'tafia, et j'vous jure bien qu'il le boira. »

L'œuvre d'Henry-Jacques est, à notre connaissance, introuvable aujourd'hui en ligne, y compris sur Gallica. Il est également très difficile de se procurer ses recueils de poèmes et ses romans en librairie

ou en bibliothèque. Qui se souvient aujourd'hui que « l'harmonica » n'a sans doute jamais égayé les ponts des navires à voiles ?

Le dernier personnage qu'il nous faut évoquer enfin, encore moins connu, est Jean Suscinio, de son vrai nom Henri Texier (1884-1980). Certes, il a écrit bon nombre de chansons, mais il fut avant tout le maître de chant de la Marine Nationale à partir de 1946. Ce sont des dizaines de milliers de jeunes marins, appelés ou engagés, qui ont appris non seulement les chansons traditionnelles mais aussi l'ambiance qui va avec. J'ai eu la



Un costume de pardon... et de concours

Cet été, l'association les Bretons d'Argenteuil, « Bugale Ar Gwen ti uhel », s'est présentée au concours de costume traditionnel. Depuis 3 ans, la confédération Kendalc'h propose un concours de costumes, le concours « des Modes et Nous », soit traditionnel, soit contemporain. Cette année, et suite à la confection de son costume traditionnel pour l'élection de la payse, Lénaïg a décidé de représenter les bretons parisiens lors de cet événement. Aidés de leur couturier Romuald Hervé, couturier de costume traditionnel breton, se situant à Auray, ils travaillèrent ensemble sur le couple du costume.



Cette année le thème du concours était « Pardonnez nous », il s'agissait donc de travailler sur des costumes que l'on retrouvait lors des pardons en Bretagne.

Lénaïg, aidée par quelques membres de l'association, travailla sur la première partie du concours, à savoir la constitution d'un dossier. Il avait pour but de situer le pardon, les costumes présentés précisément, et de décrire la confection des costumes.

Les « bugale » avaient choisi de mettre à l'honneur un pardon peu connu, et oublié, le pardon de Saint Nicodème, commune de Pluméliau, et donc dans la zone géographique des costumes confectionnés pour la payse.

Lors de la finale du championnat de danse de la catégorie excellence, à Guingamp, le 19 et 20 août dernier, Samuel et Lénaïg ont fièrement porté le costume de Pluméliau pour la 2^{ème} partie du concours. Le samedi après-midi, Romuald Hervé a présenté son travail, le jury a pu observer et apprécier les nombreuses heures de travail qu'il lui a fallu. S'en est suivi un entretien, le jury a posé quelques questions à Romuald avant d'en poser quelques-unes aux mannequins du jour.



Lors de la finale du championnat de danse de la catégorie excellence, à Guingamp, le 19 et 20 août dernier, Samuel et Lénaïg ont fièrement porté le costume de Pluméliau pour la 2^{ème} partie du concours. Le samedi après-midi, Romuald Hervé a présenté son travail, le jury a pu observer et apprécier les nombreuses heures de travail qu'il lui a fallu. S'en est suivi un entretien, le jury a posé quelques questions à Romuald avant d'en poser quelques-unes aux mannequins du jour.

Les participants du concours « Des Modes et Nous » étaient conviés à défiler durant plusieurs épreuves du concours pour promouvoir le travail, ainsi que pour montrer qu'il n'y avait pas que la danse dans la culture bretonne.

« Les costumes que nous avons présentés sont des costumes de Pluméliau, datant de 1846. Lors des pardons, les gens portaient leurs plus belles pièces, leurs plus beaux costumes, cela n'était donc pas rare de voir les costumes de mariage ressortir en ces occasions. »

Le concours comportait 3 notes : une note de dossier (30% de la note finale), une note de production (40% de la note finale) et une note de présentation et d'entretien (30% de la note finale).



DANS LES BACS

AUVERGNATUS

« Quand, à Paris, entre 1903 et 1905, dans son bal Chez Bousca, le cabrettaire Antonin Bouscatel accueille Charles Péguri, venu d'Italie avec son accordéon, puis plus tard le jeune inconnu "Jango Renard" et son banjo, quand il enregistre sur 78 tours des duos musette/banjo, tous ces musiciens sont impliqués dans leur époque, à la recherche du plaisir musical et de la réussite auprès de leur public. Bref, ils sont modernes ! (...) Quand, dans l'entre-deux-guerres, Martin Cayla produit les Disques Le Soleil, dans lesquels il fait figurer, aux côtés de sa propre cabrette, l'accordéon et le banjo, quand il distribue lui-même ses propres disques, il est au summum de l'actualité. Quand plus tard, Joseph Perrier, violoneux de l'Artense, joue de magnifiques valse parisiennes, il perpétue une pratique locale tout en enrichissant le répertoire. Tous ces musiciens laissent un trésor aux générations futures, une discographie et des collectes riches et diversifiées, une montagne de musique. Quand, en 2006, Auvergnatus se forme en quadrette cabrette-accordéon-violon-banjo et élabore son répertoire, ses membres se remettent à l'écoute attentive des enregistrements historiques et des collectages, et ne peuvent que constater que la modernité, c'est de l'histoire ancienne ! » (Extrait du livret)



Livret 8 pages. Indication des sources. Durée : 47'42. Traditionnel : Auvergne (10 titres), Limousin (4 titres), Colonie auvergnate de Paris (6 titres). Compositions : Louis Péguri / Léopold Sibermann (1 titre), Mario Cazes (1 titre).

Ref. AEPPEM 17/02

Pays de Châteaubriant

Après le pays de Ploërmel en 2016, c'est le pays de Châteaubriant qui est à l'honneur dans le 4e volume de la collection de CD-livrets "La Bretagne des Pays", paru le 16 septembre 2017 dans le cadre des Journées du patrimoine.

Rarement valorisée sur disques, la musique traditionnelle du pays de Châteaubriant trouve pleinement à s'exprimer dans ce double CD, avec 66 documents sonores, accompagnés d'un important livret de transcriptions et de commentaires.

De nombreuses plages sont réservées à la danse, notamment à l'avant-deux, la trompeuse et la pastourelle, les trois danses emblématiques d'une région également riche de chansons, qu'elles soient en forme de complaintes, de rondes ou de chants satiriques, ainsi que de contes et légendes.

De grandes voix telles que Lucien Gicquel, Marie Barthélémy, Francis Lemaître ou Odile Jannault, côtoient des musiciens remarquables comme le violoneux Alexandre Legault, ou encore les accordéonistes Jean Barbelivien et Pierre Riteau. Déjà une référence...

2 CD 34 et 32 pages, livret de 144 pages : 17€

Dastum 44 - Référence 20042



Côté cuisine

TOURIN CORREZIEN

Ingrédients : 100 g de poitrine fumée – 30 g de lard – 7 tomates – 150 g d'oseille – 1,5 l de fond de volaille – 4 gousses d'ail – 2 oignons – 1 cuillère à soupe de farine – sel – poivre.

Éplucher et couper les oignons, les gousses d'ail et l'oseille.

Préparer un fond de volaille et le maintenir au chaud.

Couper le lard et la poitrine fumée en morceaux et les faire revenir dans une poêle, ajouter l'oignon et l'ail, puis les tomates. Faire cuire jusqu'à évaporation de l'eau. Ajouter la farine et bien remuer, puis le fond de volaille tout en continuant de bien remuer. Porter à ébullition, mettre l'oseille. Laisser cuire 30 mn. Saler et poivrer.



CEPES FARCIS

Ingrédients pour : 6 têtes de cèpe – 1 oignon – 3 échalotes. Pour la farce : 200 g de chair à saucisse – 3 gousses d'ail – 1 œuf – persil – sel et poivre.



Après avoir nettoyé les cèpes et avoir retiré les queues, faire revenir celles-ci pendant 10 mn dans une poêle (les queues sont coupées en morceaux et doivent revenir à part). Mettre de côté.

Faire fondre l'oignon coupé en petits morceaux et les échalotes. Ajouter les queues, salez et poivrez. Mettre cette préparation dans un plat allant au four. Hachez les gousses d'ail et le persil. Mélanger l'ail et le persil à la chair à saucisse et y ajouter l'œuf entier. Salez et poivrer.

Farcir les têtes de cèpe et les mettre dans le plat avec les queues. Faire cuire 40 mn – thermostat 7.

**Merci à Martine pour ces bonnes idées et...
bon appétit... bien sûr !**